carif oref OCCITANIE

area OCCITANIE

CARTOGRAPHIE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DANS LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES EN OCCITANIE

> INDICATEURS DE SUIVI 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE

Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

Sommaire

1. Des indicateurs économiques et sectoriels bien orientés 2
1.1 Croissance de l'activité dans l'agroalimentaire 2
1.2 Poursuite de la hausse du nombre d'établissements 2
1.3 Augmentation de l'emploi salarié 4

2. Caractéristiques de l'emploi : des activités diversifiées 6

3. Progression des Besoins en main-d'œuvre (BMO) en 2022 9
3.1 Approche sectorielle 9
3.2 Approche par métier 11

4. Amélioration de la situation sur le marché du travail 12
4.1 Augmentation des offres collectées par Pôle emploi 12
4.2 Repli des demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi 16
4.3 Plafonnement des déclarations préalables à l'embauche 17

5. Hausse du poids de l'apprentissage dans la formation initiale 18
5.1 Dynamisme du nombre d'inscrits 19
5.2 Forte progression de l'apprentissage 20

6. Formation continue : forte croissance du recours au CPF 23
6.1 Trois quarts des demandeurs d'emploi formés via le CPF, hors financement de la Région 24
6.2 Hausse des demandeurs d'emploi formés sous financement de la Région 25

Méthodologie 26

Pour la réalisation de cette étude, comme pour les éditions des années 2018, 2020 et 2021, le champ de l'agroalimentaire a été déterminé à partir d'un regroupement de secteurs d'activité définis par leur code APE (Activité principale de l'établissement). Le périmètre retenu diffère de ceux qui peuvent être utilisés par ailleurs, comme cela peut aussi être le cas en ce qui concerne les concepts étudiés. Des explications plus précises ainsi que des comparaisons sont disponibles dans la partie Méthodologie de cette étude.

1. Des indicateurs économiques et sectoriels bien orientés

1.1 Croissance de l'activité dans l'agroalimentaire

Selon la Banque de France[1], le chiffre d'affaires a progressé de 2,3 % en 2021 en Occitanie, après une stabilisation en 2020. Le secteur avait particulièrement bien résisté à la crise sanitaire, de sorte que le rebond de l'activité en 2021 a été moins prononcé que dans l'ensemble de l'industrie (+ 6 % après - 16 % en 2020). Pour 2022, la croissance du chiffre d'affaires devrait accélérer dans l'agroalimentaire à + 3,7 % (+ 6,7 % dans l'industrie), soutenue par les ventes à l'export (+ 4,9 % après - 2,2 % en 2021). Du côté de l'emploi, les Industries agroalimentaires (IAA) ont été le seul secteur industriel créateur net de postes en 2021 (+ 0,6 %, contre - 1,9 % pour l'industrie). Cette progression modérée se poursuivrait en 2022 (+ 0,7 %).

1.2 Poursuite de la hausse du nombre d'établissements

Fin mai 2022, l'Insee comptabilise un peu moins de 8 700 établissements actifs dans l'agroalimentaire[2] en Occitanie. Maillant la totalité du territoire occitan, leur concentration est cependant particulièrement importante sur le littoral (51 % des établissements) ainsi qu'autour de la métropole toulousaine. La progression du nombre de sites de production se poursuit, le mouvement étant généralisé à l'ensemble des départements à l'exception du Gers (- 2,3 % par rapport à août 2021, dernière mesure disponible) et des Hautes-Pyrénées (stable). Les plus fortes augmentations sont observées dans le Tarn, la Haute-Garonne et le Gard (respectivement + 6,9 %, + 6,8 % et + 6,5 % sur la période).

Concernant les seuls établissements employeurs, l'Insee en comptabilise un peu plus de 3 800, répartis de façon similaire à l'ensemble des établissements de l'agroalimentaire.

Les coopératives représentent près de 10 % des établissements de l'agroalimentaire. Particulièrement concentrées dans les départements du littoral et dans le Gers, elles sont très présentes dans les secteurs de la Vinification (39 % du total) et du Commerce de gros de céréales (43 % du total).

[1] Banque de France, février 2022, « Les entreprises en région : bilan 2021 et perspectives 2022 ».

[2] Pour plus de précisions sur le périmètre retenu pour l'agroalimentaire dans cette étude, voir la partie Méthodologie à la fin de ce document.

Concentration des établissements actifs de l'agroalimentaire fin mai 2022

Source : Insee, répertoire Sirene – Traitement Carif-Oref Occitanie

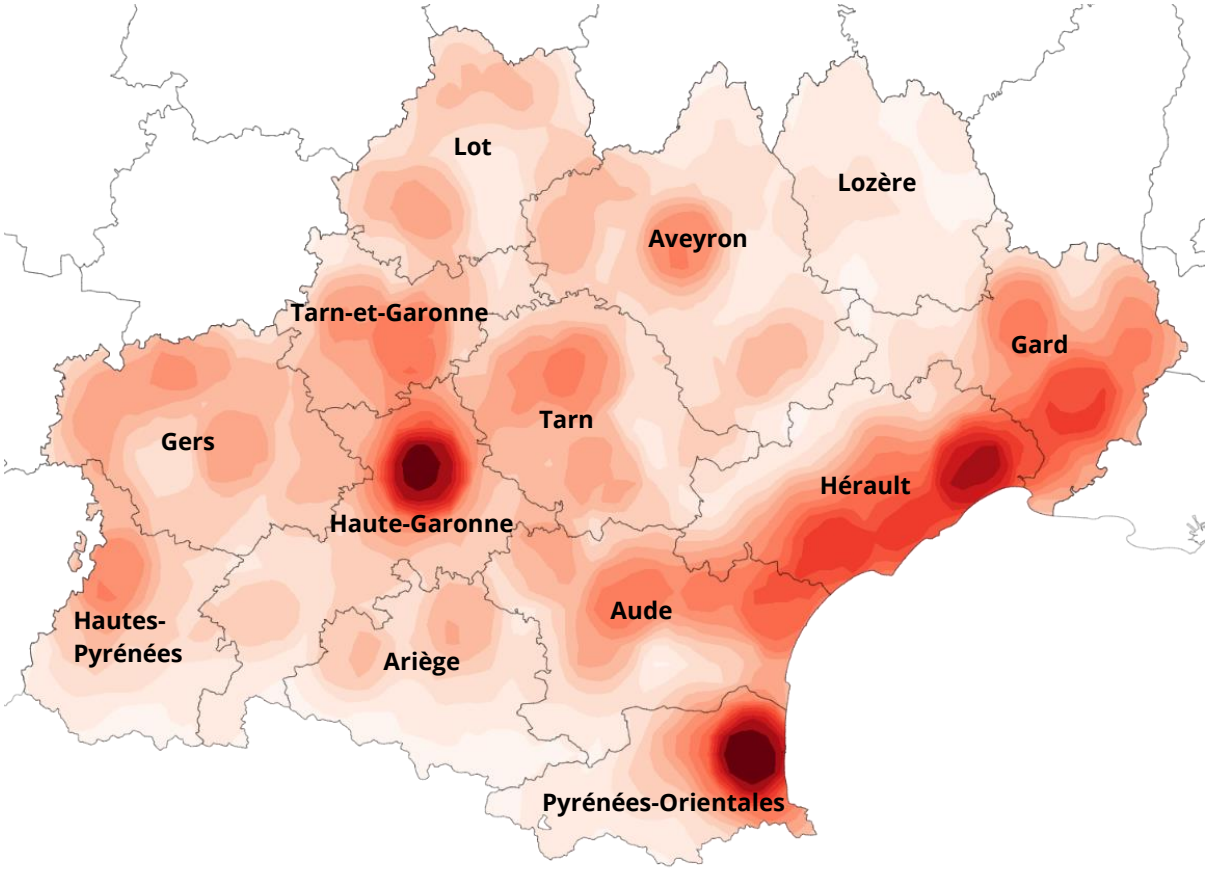

Le Commerce de gros de produits alimentaires et boissons est le secteur le plus représenté, regroupant plus du quart des établissements de l'agroalimentaire dans huit départements (littoral, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot et Gers). Le tissu productif est plus diversifié dans l'Ariège, la Lozère, l'Aveyron et le Tarn. Dans les Hautes-Pyrénées la Fabrication de produits de boulangerie et de pâtes alimentaires est dominante.

Le secteur de la Transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques est le moins développé dans la région, avec près de 50 établissements, juste derrière la Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (56 établissements, dont plus de la moitié dans le Gard) et la Fabrication d'aliments pour animaux (78 établissements).

Établissements et répartition par secteur et département en mai 2022

Source : Insee, répertoire Sirene – Traitement Carif-Oref Occitanie

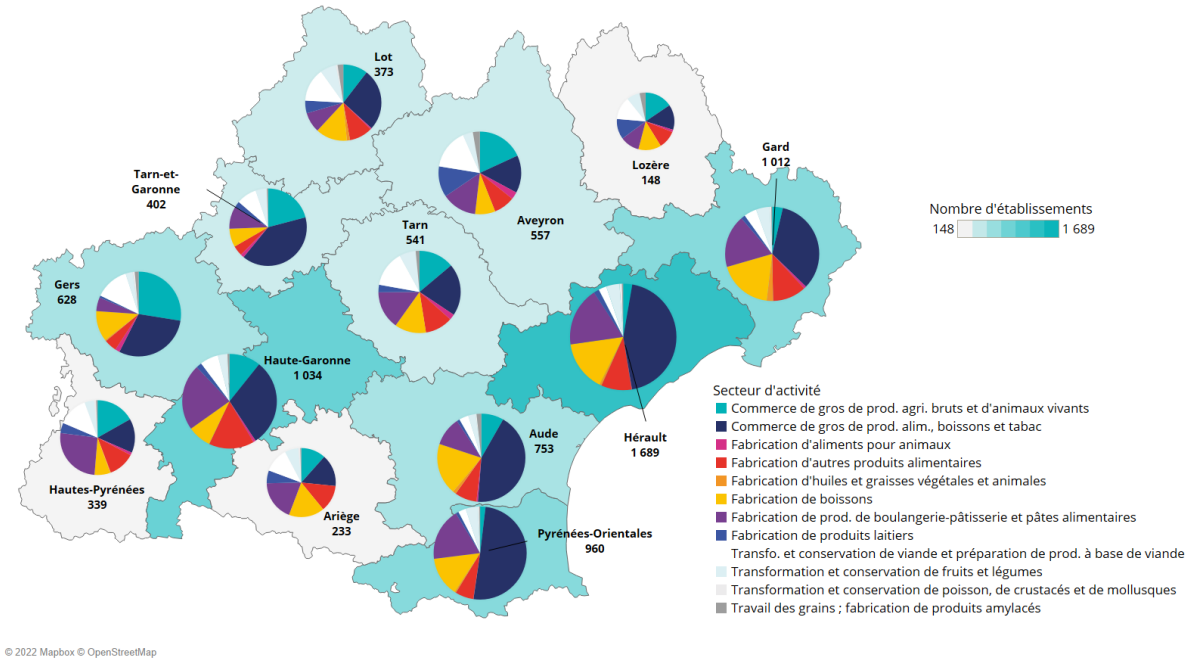

1.3 Augmentation de l'emploi salarié

L'emploi salarié dans l'agroalimentaire a augmenté de 3,6 % entre 2020 et 2021 dans les établissements affiliés au régime général (hors intérim), à 35 500. À l'exception d'une stabilisation en 2020 - en lien avec le déclenchement de la crise sanitaire -, la tendance est orientée à la hausse depuis 2014 dans la région.

Ce mouvement est enregistré dans la quasi-totalité des départements, s'échelonnant entre + 2 % en Lozère et + 7,3 % en Ariège. Une légère diminution du nombre de salariés est en revanche observée dans le Gers (- 1,7 %), en lien avec la baisse des effectifs dans la Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande (- 8,6 % sur un an), secteur regroupant 40 % des salariés de l'agroalimentaire du régime général dans le département. Très dépendant de ce secteur, le département a très probablement souffert des épisodes successifs de grippe aviaire dans le Sud-Ouest[3].

Par secteur d'activité, l'emploi est globalement bien orienté. Les plus fortes progressions sont enregistrées dans la Transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques et dans la Fabrication d'huiles végétales et animales, secteurs employant cependant peu de main-d'œuvre. La Fabrication de boissons (+ 5,2 %), notamment dans le Gard, ainsi que la Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (+ 4,8 %), dans l'Hérault et le Tarn-et-Garonne, et la Fabrication d'autres

[3] Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, octobre 2022, « Panorama des industries agroalimentaires – édition 2022 ».

produits alimentaires[4] (+ 4,8 %), dans la plupart des départements, affichent ensuite les meilleurs résultats. Le Commerce de gros de produits alimentaires et boissons - secteur ayant un poids important dans la moitié des départements - est également dynamique, puisque l'emploi salarié y progresse de 4,3 % sur un an.

Emploi salarié du régime général (hors intérim) par département, secteur d'activité au 31/12/2021 et évolution annuelle

Source : Acoss – Traitement Carif-Oref Occitanie

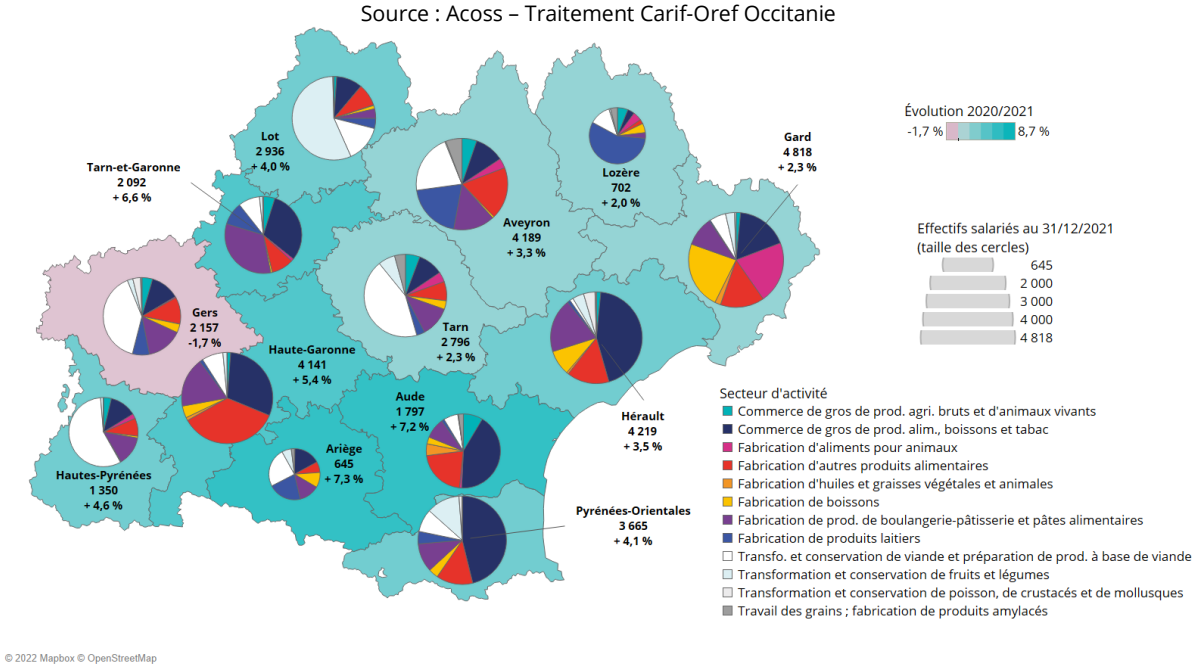

En ce qui concerne l'emploi salarié dans les coopératives agricoles (affiliées à la Mutualité sociale agricole), l'évolution est plus mitigée. En 2021, près de 20 700 personnes y ont été employées, soit une baisse de 0,8 % après un repli de 3 % en 2020. Au-delà des variations annuelles, c'est le niveau le plus bas depuis 2010 au moins.

L'emploi dans l'agroalimentaire, et notamment dans les coopératives, se caractérisant par une saisonnalité importante, l'information sur le nombre d'emplois salariés en Équivalent temps plein (ETP) donne une approche moins sensible à des aléas exogènes. Ainsi, le nombre d'ETP dans les coopératives s'inscrit à 12 354 dans la région en 2021, en progression de 0,5 % sur un an. Cette hausse reflète cependant plutôt une stabilisation après plusieurs années de repli, puisque le nombre d'ETP s'élevait à plus de 13 000 au début des année 2010.

Les coopératives sont particulièrement présentes dans les départements de l'Aude (15 % des ETP), du Gers (12 %) et de l'Aveyron (10 %). L'Ariège, la Lozère et les Hautes-Pyrénées (respectivement 1,1 %, 1,7 % et 2,1 % des ETP) sont en revanche peu concernées.

[4] Notamment la Fabrication de plats préparés (+ 4,5 %) et la Fabrication de cacao, chocolats et confiseries (+ 6,8 %).

En 2021, une hausse est enregistrée dans sept départements, les Pyrénées-Orientales ressortant en tête (+ 12,7 %) devant la Haute-Garonne (+ 4,8 %) et le Lot (+ 3,3 %). De l'autre côté, le Tarn-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées et le Gers affichent les baisses les plus marquées (respectivement - 6,3 %, - 4,9 % et - 3,3 %).

Salariés en ETP dans les coopératives par département, secteur d'activité en 2021 et évolution annuelle

Source : Mutualité sociale agricole – Traitement Carif-Oref Occitanie

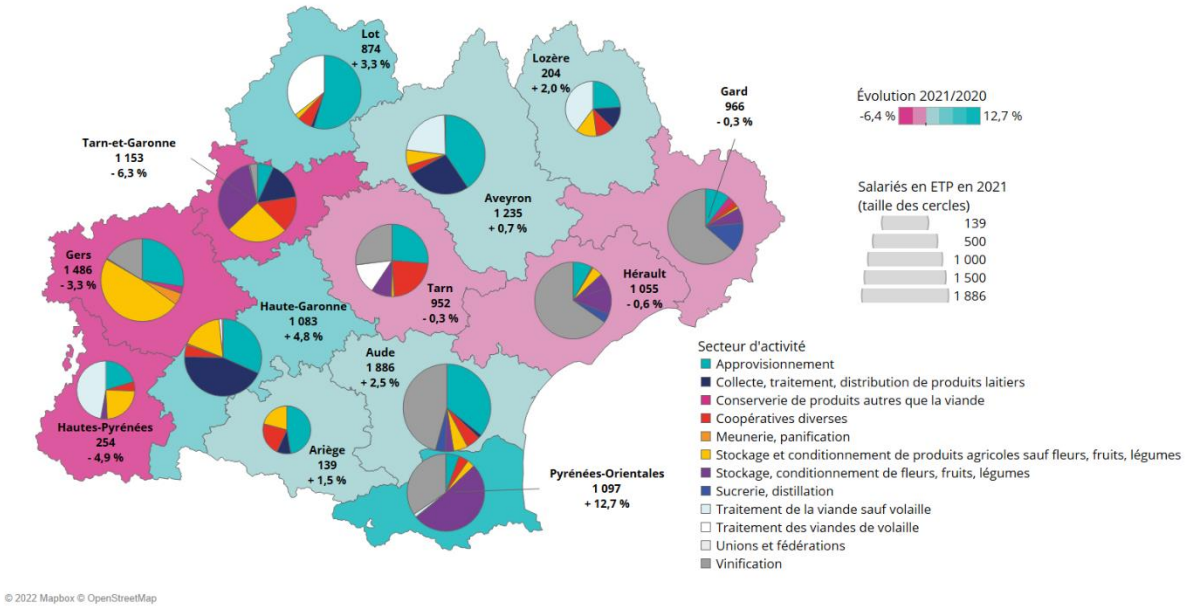

Par secteur, le recul de l'emploi a été particulièrement important dans le Traitement des viandes (volailles : - 5,7 % ; ou autres : - 21,6 %), le mouvement étant généralisé à la totalité des départements. La situation est différente en ce qui concerne l'Approvisionnement et le Stockage, conditionnement de fleurs, fruits et légumes (respectivement + 6,9 % et + 5,3 %), où ces activités sont en croissance dans quasiment tous les départements où elles sont présentes. Dans les autres secteurs, des évolutions contrastées sont enregistrées. Ainsi, l'emploi dans la Vinification recule significativement dans le Gers et l'Hérault tandis qu'il augmente dans les Pyrénées-Orientales. Le Stockage et conditionnement de produits agricoles (hors fleurs, fruits et légumes) affiche une hausse de l'emploi en Haute-Garonne contrebalancée par une diminution équivalente dans le Tarn-et-Garonne.

2. Caractéristiques de l'emploi : des activités diversifiées

En 2019, plus de 46 000 emplois étaient comptabilisés dans l'agroalimentaire en Occitanie, qu'ils soient salariés ou non-salariés, peu importe le type de contrat de travail.

En progression de 2,6 % par rapport à 2013[5], les effectifs du secteur continuent de croître, confirmant une nouvelle fois la tendance à la hausse observée depuis plusieurs années. Ce mouvement n'est toutefois pas généralisé à l'ensemble des familles de métiers, puisque l'emploi s'inscrit en repli dans les Achats et la Maintenance (respectivement - 7,6 % et - 14,2 %, sur des volumes toutefois relativement faibles) et la Logistique (- 3,3 %). L'externalisation de certaines fonctions (notamment dans la Maintenance et la Logistique) pourrait expliquer en partie ces baisses tout comme la pénurie de candidats. Ces évolutions sont plus que compensées par l'augmentation dans le Commerce, le Contrôle, analyse, qualité et la Production (respectivement + 3,6 %, + 14,8 % et + 3,7 %), ces trois familles concentrant les deux tiers des emplois du secteur. Dans la R&D, le nombre d'actifs est quasiment stabilisé sur six ans. Au final, les effectifs des métiers spécifiques à l'agroalimentaire progressent de 1,7 % entre 2013 et 2019, rythme inférieur à celui observé pour les métiers transverses (+ 5,6 %).

Actifs dans les familles de métiers de l'agroalimentaire et leurs caractéristiques

Familles de métiers	Actifs 2019		Proportion de femmes en 2019		Proportion de moins de 30 ans en 2019		Proportion de plus de 55 ans en 2019	
	Nombre	*Évolution 2013-2019*	*%*	*Évolution 2013-2019 (en points)*	*%*	*Évolution 2013-2019 (en points)*	*%*	*Évolution 2013-2019 (en points)*
Achat	474	- 7,6 %	50,1 %	0,6	15,2 %	0,4	13,3 %	4,0
Commerce	7 692	3,6 %	45,6 %	1,8	21,1 %	3,4	12,2 %	2,3
Contrôle, analyse, qualité	1 885	14,8 %	42,5 %	6,2	27,6 %	6,0	9,5 %	3,1
Logistique	8 010	- 3,3 %	18,4 %	0,3	14,9 %	- 0,1	13,6 %	3,6
Maintenance	932	- 14,2 %	3,8 %	1,6	17,1 %	- 1,4	11,7 %	0,9
Production	15 205	3,7 %	34,4 %	- 1,5	17,3 %	- 0,1	12,7 %	2,3
R&D	715	0,4 %	39,9 %	2,4	17,1 %	- 8,0	11,5 %	2,8
Total des métiers spécifiques ou fortement représentés dans l'agroalimentaire	**34 724**	**1,7 %**	**33,1 %**	**0,6**	**18,1 %**	**0,8**	**12,6 %**	**2,6**
Autres métiers*	11 546	5,6 %	51,4 %	- 4,7	13,9 %	- 0,2	18,0 %	3,7
Total agroalimentaire	**46 459**	**2,6 %**	**37,7 %**	**- 0,5**	**17,1 %**	**0,6**	**14,0 %**	**2,9**
Ensemble Occitanie	**2 292 544**	**4,0 %**	**48,4 %**	**0,5**	**17,8 %**	**- 0,6**	**15,9 %**	**2,7**

Source : Insee, Recensements de la population – Traitement Carif-Oref Occitanie
*Métiers transverses, non spécifiques au secteur de l'agroalimentaire (comptabilité, secrétariat, etc.).

[5] Les comparaisons entre millésimes du Recensement de la population sont habituellement réalisables entre deux millésimes espacés de 5 ans (par exemple, 2013 et 2018). Du fait du déclenchement de la crise sanitaire en 2020, l'Insee préconise de ne comparer que des résultats espacés de 6 ans pour les millésimes 2019 à 2023.

Concernant la structure de ces emplois, la part des femmes diminue de 0,5 point, en lien avec les résultats pour les métiers transverses (- 4,7 points) et dans une moindre mesure ceux de la Production (- 1,5 point). Les femmes sont majoritaires dans les métiers des Achats et les activités transverses, leur présence dans le Commerce et le Contrôle, analyse, qualité s'approchant de la barre des 50 %. En revanche, leur poids dans la Maintenance reste marginal (3,8 %). La pyramide des âges dans l'agroalimentaire paraît un peu plus équilibrée que pour l'ensemble de l'Occitanie, malgré le vieillissement des effectifs, avec un poids des plus de 55 ans de 14 % contre 15,9 % tous métiers confondus. La part des moins de 30 ans est certes moins importante (17,1 % contre 17,8 %), mais l'évolution demeure bien orientée (+ 0,6 point sur six ans). Par famille, la situation dans la Logistique et les métiers transverses est la moins favorable, avec une proportion importante des plus de 55 ans en hausse marquée et une part de moins de 30 ans faible et en repli. De l'autre côté, le Commerce et le Contrôle, analyse, qualité sont les familles présentant le moins de problématiques liées au vieillissement de leurs effectifs.

Actifs dans les familles de métiers de l'agroalimentaire par niveau de diplôme

Source : Insee, Recensements de la population - Traitement Carif-Oref Occitanie

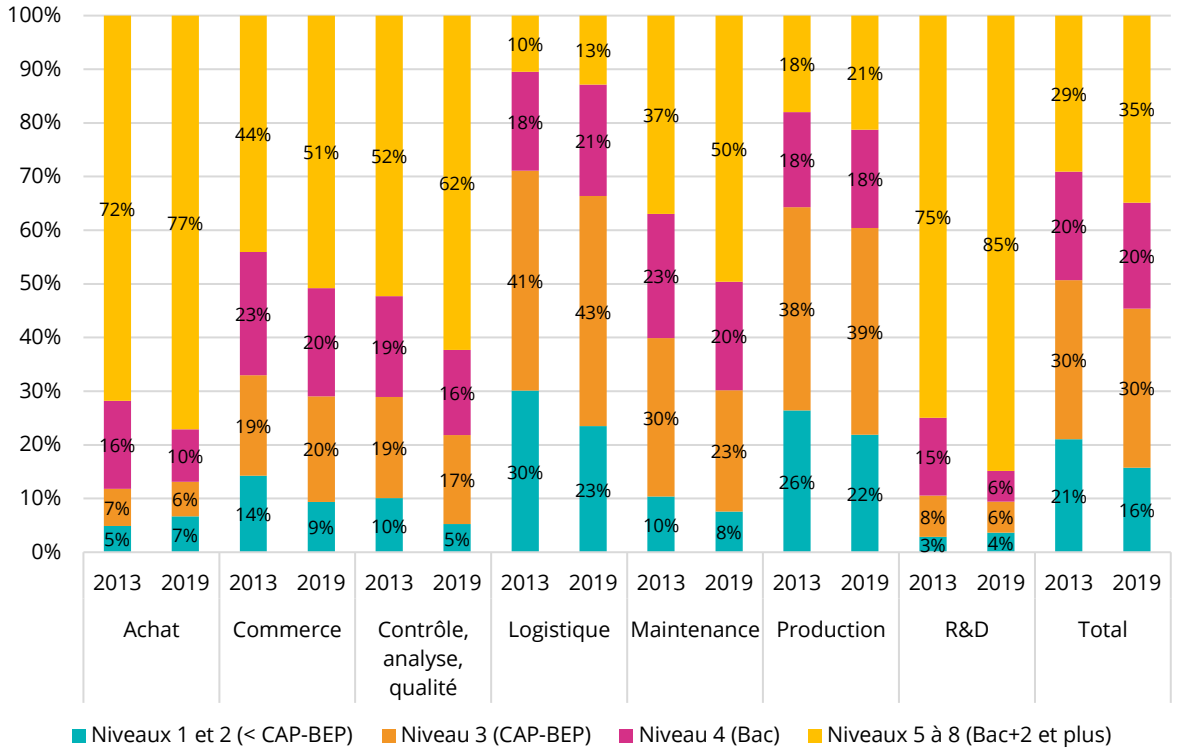

L'élévation du niveau de diplôme se poursuit en 2019 dans l'agroalimentaire, avec 35 % des effectifs ayant suivi une formation dans le supérieur (+ 6 points par rapport à 2013). En contrepartie, la part de non diplômés (niveau inférieur au CAP-BEP) continue de reculer pour s'inscrire désormais à 16 % (- 5 points).

Ce mouvement est enregistré dans l'ensemble des familles de métiers, avec une ampleur plus ou moins marquée. Ainsi, les plus fortes progressions de la part des diplômés du supérieur sont observées dans les métiers de la Maintenance (+ 13 points, à 50 %), le

Contrôle, analyse, qualité (+ 10 points, à 62 %) et la R&D (+ 10 points, à 85 %), au détriment de tous les autres niveaux. Les métiers de la Logistique et de la Production sont les moins concernés (respectivement 13 et 21 % de diplômés du supérieur, + 3 points chacun), la part des niveaux 3 et 4 étant majoritaire et en légère hausse (respectivement 64 % et 57 % des effectifs).

3. Progression des Besoins en main-d'œuvre (BMO) en 2022

3.1 Approche sectorielle

En 2022, les établissements des industries agroalimentaires[6] ont déclaré 8 050 projets de recrutement en Occitanie. En hausse de 26 % par rapport à 2021 (+ 12 % tous secteurs confondus), c'est le niveau le plus élevé enregistré depuis une dizaine d'année, à l'exception du record de 2020 où une partie seulement des projets s'étaient concrétisés du fait du ralentissement économique lié à la crise sanitaire[7]. Hormis dans le Gard (- 3 %) et les Hautes-Pyrénées (- 52 %), la progression est observée dans tous les autres départements, en particulier dans le Tarn-et-Garonne (+ 86 %), le Tarn (+ 78 %) et les Pyrénées-Orientales (+ 68 %). De son côté, la part des projets saisonniers reste élevée, (46 %, - 11 points sur un an), de sorte que l'Occitanie affiche le ratio le plus élevé derrière la Corse (48 %) et la Nouvelle-Aquitaine (47 %).

En parallèle de l'accroissement du nombre de projets, les difficultés de recrutement rencontrées par les établissements bondissent de 8 points, passant de 43 à 51 %, mouvement rencontré dans l'ensemble des départements, en dehors des Hautes-Pyrénées et de l'Hérault. Le renforcement des difficultés est également observé dans l'ensemble des secteurs d'activité, avec une proportion de 56 % de projets jugés difficiles par les établissements occitans (+ 13 points sur un an).

La proportion de projets jugés difficiles par les employeurs est plus élevée dans l'Ouest et dans le Nord de la région, la situation sur le littoral étant jugée moins problématique. Toutefois, des tensions particulièrement importantes peuvent apparaître localement, comme c'est le cas dans les bassins d'emploi de Castelnaudary (100 % de projets jugés difficiles), Sète (64 %) ou Céret (63 %).

[6] Pour rappel, le champ des industries agroalimentaires utilisé dans cette partie est différent de celui utilisé généralement dans cette étude. En effet, il inclut ici les secteurs de la charcuterie, de la boulangerie et de la pâtisserie, et il exclut une partie du commerce de gros.
[7] Pôle emploi, mai 2021, « Éclairages et synthèses #67, enquête besoins en main-d'œuvre : les employeurs prêts à embaucher en 2021 ».

Projets de recrutement et difficultés rencontrées en 2022 dans les industries agroalimentaires en Occitanie

Source : Besoins en main-d'œuvre (BMO), Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

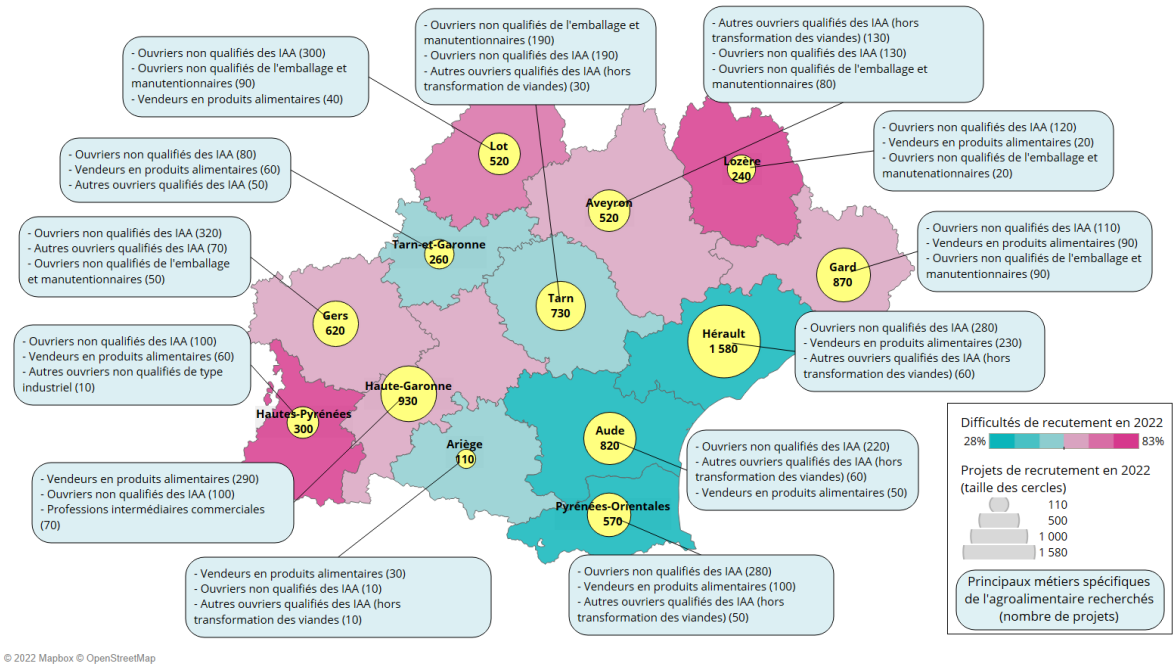

En ce qui concerne les principaux métiers recherchés dans les industries agroalimentaires[8], les Ouvriers non qualifiés des IAA arrivent régulièrement en tête dans les différents départements, les Vendeurs en produits alimentaires[9] et les Autres ouvriers qualifiés des IAA se positionnant ensuite régulièrement dans le top 3.

Projets de recrutement en 2022 par département

Département	Nombre de projets	Part des projets jugés difficiles	Part des projets saisonniers
Ariège	110	55 %	18 %
Aude	820	35 %	70 %
Aveyron	520	56 %	25 %
Gard	870	64 %	53 %
Haute-Garonne	930	60 %	17 %
Gers	620	63 %	65 %
Hérault	1 580	29 %	50 %
Lot	520	73 %	73 %
Lozère	240	83 %	46 %
Hautes-Pyrénées	300	77 %	40 %
Pyrénées-Orientales	570	28 %	23 %
Tarn	730	52 %	47 %
Tarn-et-Garonne	260	54 %	27 %
Total Occitanie IAA	**8 050**	**51 %**	**46 %**
Total Occitanie (tous secteurs)	**277 010**	**56 %**	**41 %**

Source : Pôle emploi, BMO 2022 – Traitement Carif-Oref Occitanie

[8] Certains métiers ne sont pas pris en compte, comme les Boulangers, Pâtissiers ou les Viticulteurs.

[9] La famille professionnelle des Vendeurs en produits alimentaires est notamment composée des métiers de Poissonniers, Vendeurs en alimentation et Vendeurs en gros de produits frais.

3.2 Approche par métier

Dans cette partie, les métiers traités ne sont pas forcément spécifiques à l'agroalimentaire, mais ils sont indispensables à ce secteur et leur présence y est significative.

Projets de recrutement par métier en 2022

Métier	Nombre de projets	Évolution 2021 - 2022	Part des projets jugés difficiles	Part des projets saisonniers
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	7 950	- 5 %	39 %	54 %
Vendeurs en produits alimentaires	3 140	13 %	42 %	49 %
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	2 870	- 2 %	58 %	59 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	1 880	9 %	81 %	5 %
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	1 700	37 %	57 %	31 %
Ingénieurs et cadres d'étude, R&D (industrie)	1 330	32 %	60 %	4 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	1 090	42 %	77 %	7 %
Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	830	60 %	71 %	7 %
Bouchers	700	21 %	70 %	9 %
Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	600	28 %	43 %	10 %
Autres ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors transformation des viandes)	560	30 %	59 %	13 %
Techniciens des industries de process	450	2 %	71 %	7 %
Responsables logistiques (non cadres)	370	106 %	57 %	3 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique	350	21 %	89 %	3 %
Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité	350	21 %	54 %	14 %
Agents qualifiés de laboratoire	270	17 %	37 %	22 %
Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	230	-23 %	61 %	22 %
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation	120	200 %	42 %	33 %
Autres ouvriers qualifiés de type industriel	110	10 %	82 %	0 %
Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	80	- 27 %	88 %	0 %

Source : Pôle emploi, BMO 2021-2022 – Traitement Carif-Oref Occitanie
En turquoise : métiers très présents dans l'agroalimentaire, c'est-à-dire majoritairement recherchés par des établissements du secteur.

Dans l'ensemble, le nombre de projets de recrutement s'inscrit plutôt à la hausse dans les principaux métiers liés à l'agroalimentaire. Parmi ceux étant fortement présents dans le secteur, la hausse des besoins identifiés par les établissements est particulièrement marquée pour les Vendeurs en produits alimentaires (+ 13 %) et les Autres ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (+ 30 %). La situation est en revanche moins favorables pour les Ouvriers non qualifiés des IAA (- 2 %) et surtout pour les Agents de

maîtrise et assimilés des industries de process (- 27 %). Les métiers de la logistique et de la manutention affichent des résultats plutôt positifs, à l'exception des Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires (- 5 %). Dans la maintenance, les besoins s'accroissent pour les ouvriers qualifiés et les techniciens, alors qu'ils diminuent dans les niveaux supérieurs - où ils sont cependant nettement moins nombreux.

Les difficultés de recrutement les plus importantes se retrouvent notamment dans des métiers plus qualifiés. Ainsi, ceux de la maintenance affichent des ratios de projets jugés difficiles compris entre 61% pour les Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement et 89 % pour les Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique. Ces métiers étant recherchés par des établissements de tous types de secteurs d'activité, ils paraissent plus concernés par les difficultés de recrutement. Ils se caractérisent aussi par une faible saisonnalité, de sorte qu'une corrélation négative semble se dessiner entre ces deux variables, c'est-à-dire que la part des projets jugés difficiles est généralement plus élevée lorsque les projets ne sont pas saisonniers et inversement. Si les métiers générant le plus de projets d'embauche en 2022 affichent globalement des difficultés moins marquées, ces dernières demeurent cependant importantes pour les Ouvriers non qualifiés des IAA (58 %).

4. Amélioration de la situation sur le marché du travail

4.1 Augmentation des offres collectées par Pôle emploi

Attention *: l'observation des évolutions du nombre d'offres d'emploi entre deux périodes est soumise à différentes interprétations. Par exemple, une progression de ce nombre peut aussi bien être la conséquence d'un besoin plus fort des employeurs que d'une meilleure identification des offres. De plus, Pôle emploi ne collecte qu'une partie de l'ensemble des offres d'emploi émises par les entreprises.*

Dans cette première partie, les offres d'emploi sont comptabilisées pour chaque métier dans leur ensemble, peu importe l'activité de l'établissement d'origine de l'offre.

Le nombre d'offres d'emploi collectées s'inscrit en forte progression entre 2019 et 2021 dans la plupart des métiers spécifiques à l'agroalimentaire (Conduite d'équipement de production alimentaire (+ 16 %), Abattage et découpe des viandes (+ 75 %), Fermentation de boissons alcoolisées (+ 18 %), Fabrication et affinage de fromage (+ 133 %)). À titre de comparaison, tous métiers confondus, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont progressé de 5 % entre 2019 et 2021 dans la région.

Les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire *(c'est-à-dire pour lesquels les établissements du champ de l'agroalimentaire émettent une proportion importante des offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans ces métiers, hors métiers d'artisanat et métiers générant un très faible volume d'offres)*

Code ROME	ROME	Offres d'emploi 2021	Évolution 2019-2021
D1106	Vente en alimentation	5 020	5 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	1 650	- 11 %
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1 530	16 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 480	- 11 %
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	770	10 %
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	560	- 8 %
H2502	Management et ingénierie de production	490	7 %
A1413	Fermentation de boissons alcoolisées	450	18 %
H2101	Abattage et découpe des viandes	420	75 %
A1301	Conseil et assistance technique en agriculture	350	67 %
D1107	Vente en gros de produits frais	260	24 %
A1302	Contrôle et diagnostic technique en agriculture	180	29 %
H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)	180	- 33 %
I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	170	21 %
H1403	Technicien en gestion industrielle et logistique	160	- 54 %
H2504	Responsable d'équipe en industrie de transformation	130	- 35 %
M1706	Promotion des ventes	130	550 %
H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	100	- 23 %
A1412	Fabrication et affinage de fromages	70	133 %

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

Des métiers transverses sont également bien représentés dans le secteur. C'est notamment le cas de métiers de la logistique (Conduite d'équipement de conditionnement (+ 10 %), Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (- 11 %), etc.), ou du commerce (Vente en alimentation (+ 5 %), Vente en gros de produits frais (+ 24 %), etc.), lesquels génèrent un nombre élevé d'offres d'emploi dans la région malgré des évolutions contrastées.

Selon l'infographie publiée par Pôle emploi sur les métiers de l'industrie agroalimentaire en Occitanie[10], la hausse du nombre d'offres enregistrées par l'agence dans ces métiers s'est poursuivie entre juillet 2021 et juin 2022. Concentrés en majorité en Haute-Garonne, dans l'Hérault, l'Aveyron et le Tarn, 61 % des projets concernant ces métiers sont jugés difficiles par les employeurs avec des tensions plus marquées sur le Management et ingénierie de production et Abattage et découpe des viandes. Des déficits d'attractivité et de compétences sont mentionnés comme causes possibles à ces tensions.

Zoom sur les métiers de la maintenance et hygiène-sécurité-environnement

Code ROME	ROME	Offres d'emploi 2021	Évolution 2019-2021
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	2 860	3 %
I1309	Maintenance électrique	790	18 %
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	430	8 %
I1305	Installation et maintenance électronique	330	- 8 %
I1310	Maintenance mécanique industrielle	240	- 43 %
H1303	Technicien en Hygiène sécurité environnement -HSE- industriel	220	5 %
H1302	Management et ingénierie Hygiène sécurité environnement -HSE- industriels	160	23 %
H1208	Technicien en études et conception en automatisme	130	- 7 %

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

Dans la maintenance - dont les métiers sont présents dans de nombreux secteurs, ce qui accentue les besoins et les tensions -, les offres collectées sont majoritairement en hausse entre 2019 et 2021, la Maintenance en mécanique industrielle affichant cependant un repli marqué (- 43 % en deux ans). Elles sont portées notamment par l'Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation et la Maintenance électrique.

Dans la partie ci-dessous, seules les offres collectées émises par des établissements des secteurs d'activité du périmètre de l'agroalimentaire tel que défini dans cette étude sont comptabilisées.

En 2021, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi auprès des établissements

[10] Voir https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/pdfs/voir_pdf.php?md=1&nom_fichier=CD9_202206_R ; la liste des métiers retenus contient sept codes ROME, également présents dans le tableau présenté dans cette partie : Conduite d'équipement de production alimentaire ; Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage ; Conduite d'équipement de conditionnement ; Management et ingénierie de production ; Abattage et découpe des viandes ; Responsable d'équipe en industrie de transformation ; Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, …).

appartenant au champ d'activité de l'agroalimentaire, tel que défini dans cette étude (c'est-à-dire l'ensemble des industries agroalimentaires hors exceptions (boulangers, pâtissiers, bouchers notamment) ainsi qu'une partie du commerce de gros alimentaire) sont ressorties à 5 640 en Occitanie, en hausse de 4,6 % par rapport à 2019.

Dans la région, ces offres sont principalement réparties entre les métiers de l'Industrie (28 %), du Commerce (28 %) et du Transport et logistique (17 %).

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans l'agroalimentaire par département et famille de métiers en 2021, évolution 2019-2021

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

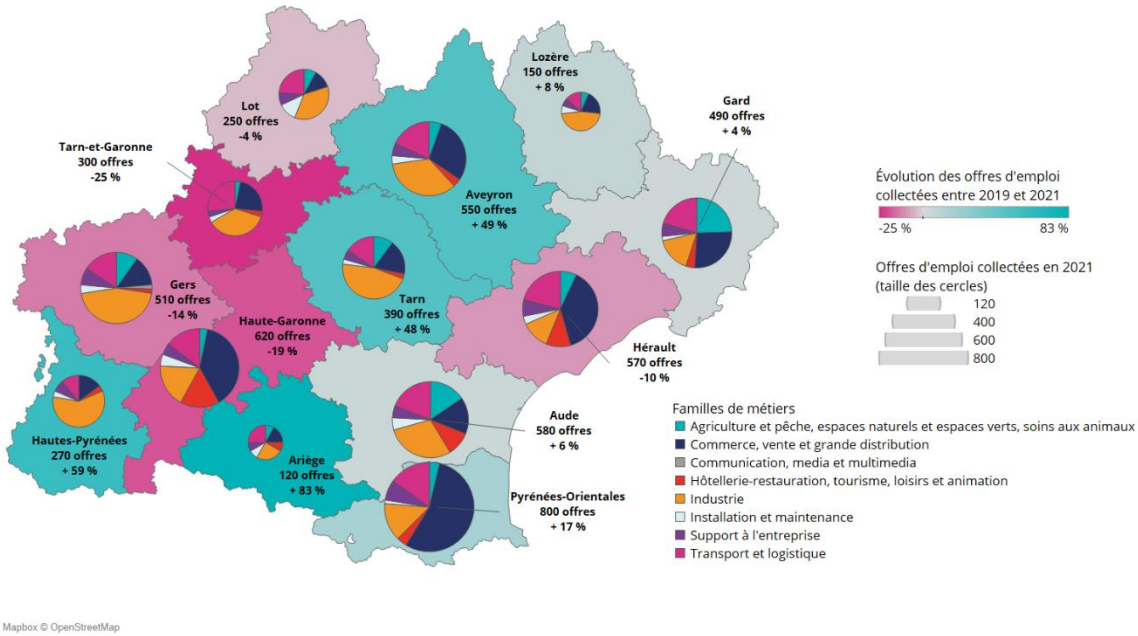

Par département, le nombre d'offres d'emploi collectées a essentiellement diminué entre 2019 et 2021 dans l'Ouest de la région et dans l'Hérault, le Tarn-et-Garonne enregistrant le plus fort recul (- 25 %) devant la Haute-Garonne (- 19 %). Ailleurs l'évolution est contrastée, la hausse s'inscrivant entre + 4 % dans le Gard et + 83 % dans l'Ariège.

Les offres concernant des métiers du Commerce sont majoritaires dans les Pyrénées-Orientales (55 %), la Haute-Garonne et l'Hérault (39 % chacun). Dans le même temps, les métiers de l'Industrie sont plus représentés dans huit départements, dont les Hautes-Pyrénées (59 % des offres), la Lozère (47 %) et le Tarn (46 %). Le Tarn-et-Garonne et l'Ariège se distinguent par une proportion importante d'offres sur des métiers du Transport et logistique (respectivement 27 et 25 %), le Gard affichant quant à lui une part élevée d'offres dans l'Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux (24 %), notamment dans la Fermentation de boissons alcoolisées. Enfin, le nombre d'offres d'emploi dans l'Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation apparaît relativement important en Haute-Garonne, dans l'Hérault et l'Aude (respectivement 16 % et 11 % chacun), principalement sur des métiers d'Employé polyvalent de restauration et de Cuisinier.

4.2 Repli des demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi

Fin 2021, le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire est quasiment revenu à son niveau de la fin 2019, effaçant le bond de l'année 2020 lié à la crise sanitaire, résultat similaire à celui enregistré tous métiers confondus.

Les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire

Code ROME	ROME	Demandeurs d'emploi au 31/12/2021	Évolution 2019-2021
D1106	Vente en alimentation	7 010	3 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	4 280	2 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3 810	- 3 %
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1 650	3 %
H2502	Management et ingénierie de production	1 050	19 %
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	890	2 %
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	830	5 %
A1413	Fermentation de boissons alcoolisées	670	14 %
A1301	Conseil et assistance technique en agriculture	380	- 5 %
D1107	Vente en gros de produits frais	290	- 24 %
H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	210	17 %
H2101	Abattage et découpe des viandes	210	17 %
I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	210	5 %
A1302	Contrôle et diagnostic technique en agriculture	190	6 %
H2504	Responsable d'équipe en industrie de transformation	160	- 11 %
H1403	Technicien en gestion industrielle et logistique	110	- 8 %
A1412	Fabrication et affinage de fromages	90	13 %
M1706	Promotion des ventes	80	0 %
H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)	60	20 %

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

Le nombre de demandeurs d'emploi progresse sur deux ans dans la Conduite d'équipement de production alimentaire (+ 3 %), l'Abattage et découpe des viandes (+ 17 %) et la Fermentation de boissons alcoolisées (+ 14 %). Dans le Commerce, les résultats sont contrastés, avec une progression du nombre de demandeurs d'emploi dans la Vente en alimentation (+ 3 %) et une baisse dans la Vente en gros de produits frais (- 24 %). Il en va de même dans l'Industrie, avec une augmentation des inscrits à Pôle emploi dans la Conduite d'équipement de conditionnement (+ 5 %) et un repli dans les Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (- 3 %).

Zoom sur les métiers de la maintenance et hygiène-sécurité-environnement

Code ROME	ROME	Demandeurs d'emploi au 31/12/2021	Évolution 2019-2021
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	1 320	- 4 %
I1309	Maintenance électrique	760	4 %
I1305	Installation et maintenance électronique	360	- 8 %
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	320	3 %
H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels	250	4 %
I1310	Maintenance mécanique industrielle	240	- 23 %
H1303	Technicien en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel	180	0 %
H1208	Technicien en études et conception en automatisme	110	10 %

Source : Pôle emploi – traitement Carif-Oref Occitanie

Dans la maintenance, le nombre de demandeurs d'emploi est plutôt orienté à la baisse, de sorte qu'il est inférieur fin 2021 à son niveau de la fin 2019. Ce constat ne doit toutefois pas masquer des situations particulières, puisqu'en effet le nombre de demandeurs d'emploi des métiers de la Maintenance mécanique industrielle continue de diminuer fortement (- 23 % sur deux ans), alors qu'il progresse chez les Techniciens en études et conception en automatisme (+ 10 %) et dans les métiers du Management et ingénierie HSE (+ 4 %).

4.3 Plafonnement des déclarations préalables à l'embauche

Les déclarations d'embauche (hors intérim) dans les Industries agroalimentaires[11] en Occitanie ont légèrement diminué depuis le début 2022. Après un rebond marqué en 2020 et une progression soutenue en 2021 (+ 24 % sur un an), une stabilisation à près de 8 000 recrutements par trimestre est désormais à l'œuvre. Tous secteurs confondus, si le redémarrage a été plus tardif il a également été plus prononcé à partir de l'été 2021, de sorte que le niveau des recrutements a retrouvé son point haut antérieur fin 2021.

[11] Pour rappel, le champ des industries agroalimentaires utilisé dans cette partie est différent de celui utilisé généralement dans cette étude. En effet, il inclut ici les secteurs de la charcuterie, de la boulangerie et de la pâtisserie, et il exclut une partie du commerce de gros.

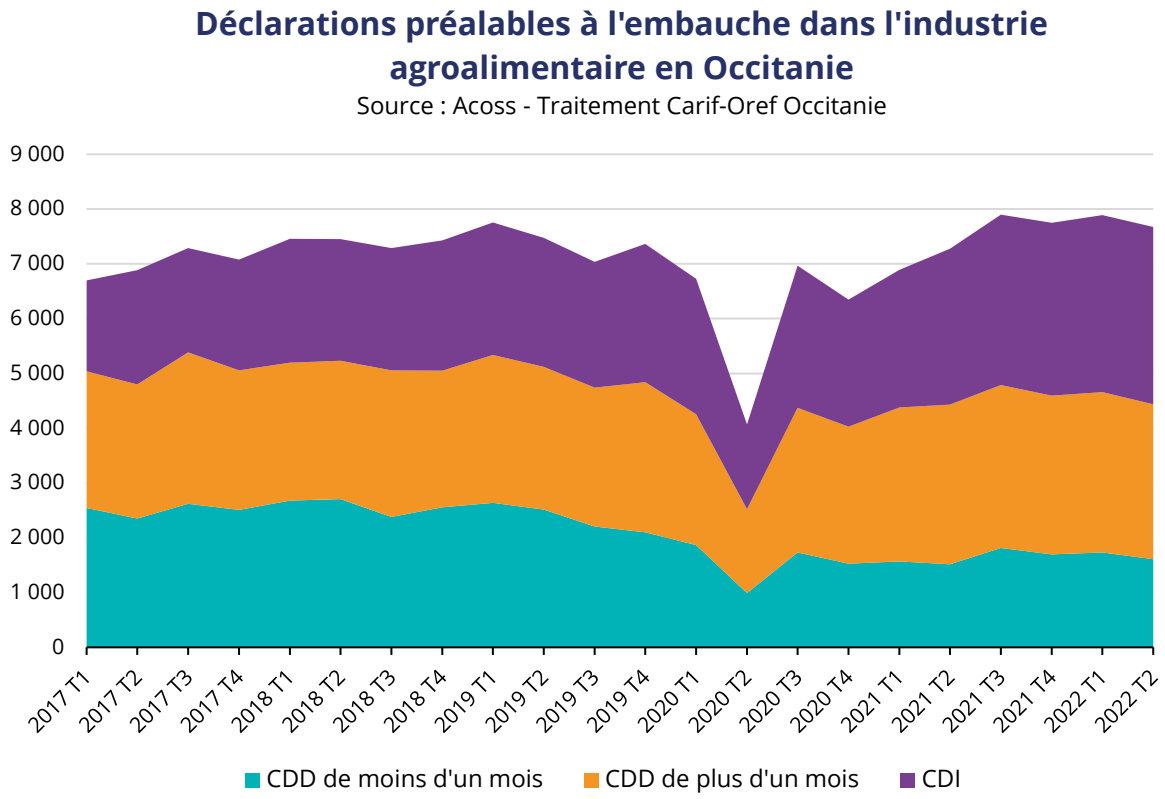

Par type de contrat, le nombre d'embauches en CDI dans l'industrie agroalimentaire demeure dynamique avec plus de 3 200 recrutements au deuxième trimestre 2022 (+ 14 % sur un an), un record. Pour les embauches en CDD, une inversion de tendance se dessine, la hausse sur un an des recrutements de moins d'un mois ralentissant à 6 %, tandis que pour les autres CDD un repli est désormais observé (- 3 % sur un an).

Sur les six premiers mois de 2021, les embauches dans l'agroalimentaire rebondissent de 32 % par rapport à la même période un an plus tôt (contre + 22 % pour l'ensemble de l'industrie). Elles ont été tirées par les recrutements en CDI (+ 34 %) et les CDD de plus d'un mois (+ 48 %), et ont quasiment retrouvé leur niveau de 2019.

5. Hausse du poids de l'apprentissage dans la formation initiale

Le périmètre des formations initiales menant aux métiers de l'agroalimentaire a été modifié par rapport aux éditions précédentes pour la réalisation de ce document. Celles trop généralistes ont été enlevées du périmètre et certains diplômes, notamment en apprentissage, ont été ajoutés. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous ne sont pas comparables à ceux des années antérieures. Au final, 96 diplômes sont recensés à la rentrée 2021, que ce soit en voie scolaire ou en apprentissage. Il convient également de préciser que les statistiques disponibles à ce jour ne permettent pas de distinguer les effectifs en formation dans le supérieur lorsqu'ils sont en apprentissage. Par conséquent, des doubles comptes gonflent artificiellement le nombre total d'élèves.

5.1 Dynamisme du nombre d'inscrits

À la rentrée 2021, un peu plus de 32 000 apprenants sont inscrits dans des formations menant à des métiers de l'agroalimentaire. En progression de 10,8 % sur un an, ce résultat a bénéficié de l'engouement pour les formations en apprentissage, où le nombre d'inscrits s'est accru de 36 % sur la même période. Répartis sur l'ensemble du territoire, les apprenants sont cependant en grande partie concentrés en Haute-Garonne (23 %), dans l'Hérault (22 %) et dans le Gard (11 %). L'augmentation du nombre de personnes en formation initiale est observée dans la majorité des départements, à l'exception de la Lozère (- 2,6 % sur un an) et du Tarn (- 0,9 %). Les plus fortes progressions sont enregistrées dans l'Hérault (+ 27,8 %), les Pyrénées-Orientales (+ 24,3 %) et le Tarn-et-Garonne (+ 14,4 %).

Inscrits dans les formations initiales menant aux métiers de l'agroalimentaire par famille et département en 2021, évolution annuelle

Sources : Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale, Open data de l'enseignement supérieur, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) – Traitement Carif-Oref Occitanie

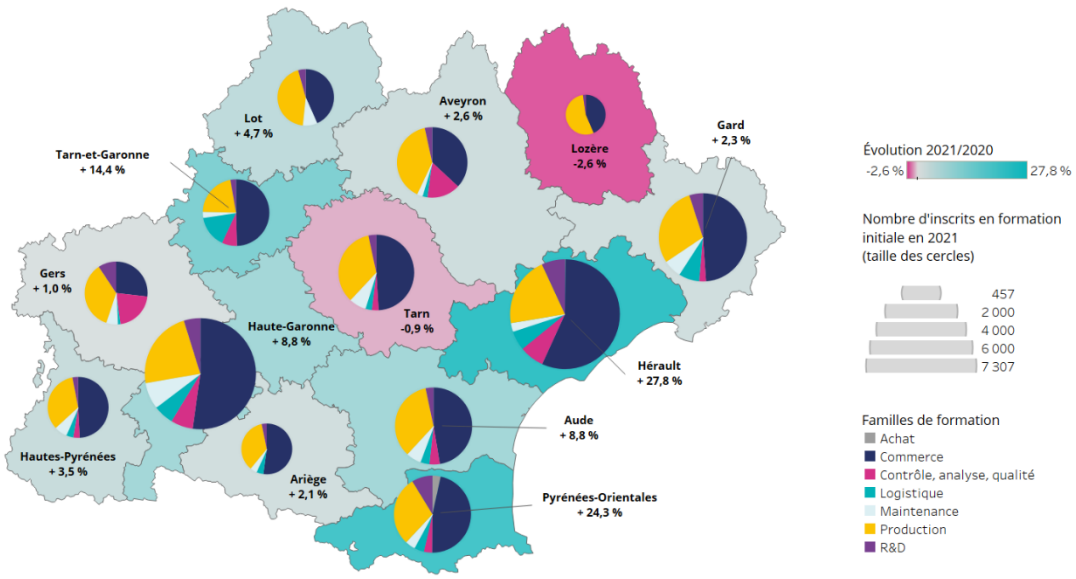

© 2022 Mapbox © OpenStreetMap

Les formations du Commerce accueillent la moitié des apprenants en 2021 (+ 8 points sur un an), portées par le Bac pro Métiers du commerce et de la vente (+ 91 %, avec 4 026 inscrits) et le BTS Management commercial opérationnel (+ 53 %, avec 4 714 inscrits). Elles sont suivies par celles de la Production (28 % du total, - 3 points sur un an, stabilisées à environ 9 000 inscrits). Les autres familles sont pour leur part plus ou moins représentées au niveau local. C'est notamment le cas des formations en Contrôle, analyse, qualité dans le Gers et l'Aveyron (respectivement 21 et 15 % des inscrits), ou encore de la Logistique dans le Tarn-et-Garonne (16 % des inscrits).

Effectifs en formation initiale par famille et niveau de diplôme à la rentrée 2021

Famille	Ensemble des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire					
	Niveau					Total
	3 (CAP-BEP)	4 (Bac)	5 (Bac+2)	6 (Bac+3)	7 (> Bac+3)	
Production	54 %	40 %	4 %	1 %	1 %	**9 043**
Contrôle, analyse, qualité	5 %	6 %	19 %	27 %	43 %	**1 972**
Logistique	28 %	50 %	11 %	4 %	6 %	**1 739**
Commerce	17 %	27 %	50 %	2 %	4 %	**15 880**
Achat	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	**91**
Maintenance	0 %	60 %	37 %	3 %	0 %	**1 664**
R&D	0 %	56 %	9 %	16 %	19 %	**1 670**
Total	**25 %**	**34 %**	**30 %**	**4 %**	**7 %**	**32 059**

Sources : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Open data du ministère de l'Enseignement supérieur, Base centrale de pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale – Traitement Carif-Oref Occitanie

Les formations de niveau Bac regroupent 34 % des apprenants, devant celles de niveau 5 (30 %), et celles de niveau 3 (25 %). Les formations dans la Production et la Logistique se situent très majoritairement sur des niveaux 3 et 4, en lien avec le poids important du nombre d'inscrits dans les Bac pro Cuisine, Métiers du commerce et de la vente ou Logistique). Dans la Maintenance, la R&D et le Commerce, ce sont les niveaux Bac et Bac+2 qui sont les plus représentés, tandis que les niveaux supérieurs sont majoritaires dans le Contrôle, analyse, qualité et les Achats.

Les femmes représentent 41 % des inscrits dans les formations en 2021, en hausse de 4 points sur un an, en lien avec leur forte présence dans les formations du Commerce (50 %), lesquelles ont connu la plus forte progression du nombre d'apprenants entre 2020 et 2021. Elles sont majoritaires dans les formations du Contrôle, analyse, qualité (53 % en 2021 comme en 2020) et de la R&D (57 %, - 2 points), et sont proches de l'équilibre dans les Achats (46 %). En revanche, leur poids est particulièrement faible dans les formations de la Production (31 %), de la Logistique (16 %) et il est marginal dans la Maintenance (2 %).

5.2 Forte progression de l'apprentissage

En 2021, près de 15 700 apprentis sont dénombrés dans les formations menant aux métiers de l'agroalimentaire en Occitanie. En hausse de 36 % par rapport à 2020, ce résultat est cohérent avec les observations faites tous secteurs confondus dans la région : + 32 % sur un an[12]. L'apprentissage continue de bénéficier de l'impact de la loi « Avenir professionnel » et des politiques publiques favorables au dispositif.

[12] Carif-Oref Occitanie, novembre 2022, « L'apprentissage en Occitanie au 31 décembre 2021 ».

Apprentis dans les formations menant aux métiers de l'agroalimentaire en 2021 par famille et département, évolution annuelle

Source : Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale, localisation au site de formation – Traitement Carif-Oref Occitanie

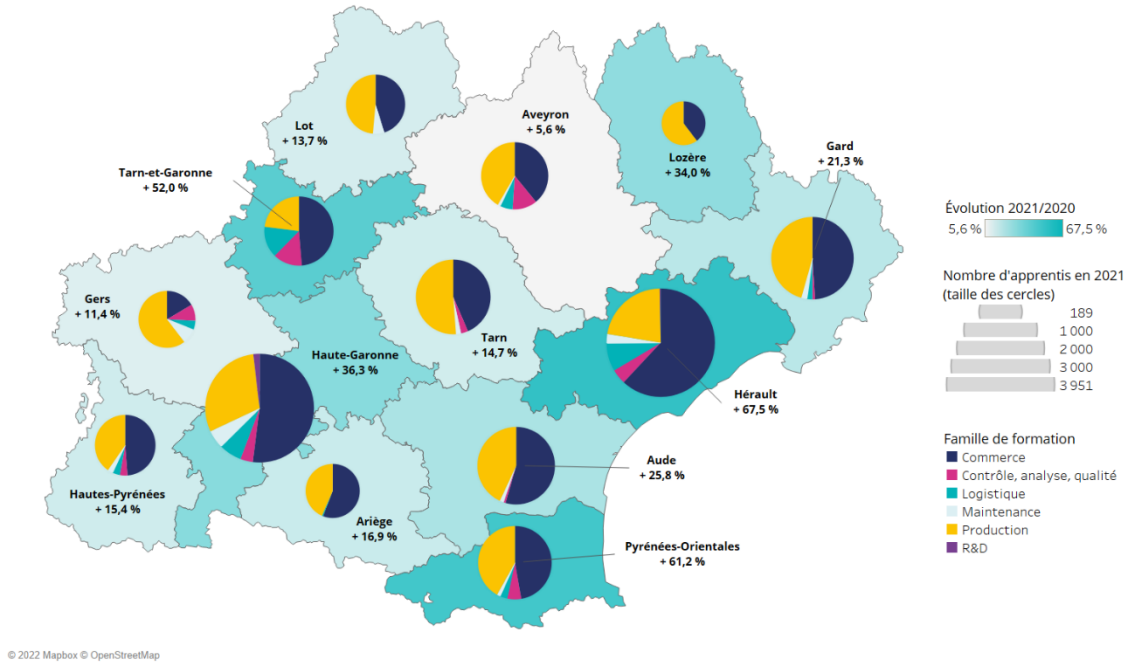

La progression est généralisée à l'ensemble des départements, l'évolution la plus importante étant enregistrée dans l'Hérault (+ 67,5 %, avec 3 910 apprentis) suivi par les Pyrénées-Orientales (+ 61,2 %, à 972) et le Tarn-et-Garonne (+ 52 %, à 760). L'Aveyron affiche l'augmentation la plus modérée (+ 5,6 %, à 675). La hausse du nombre d'apprentis est en grande partie portée par les formations du Commerce (+ 70 % sur un an), de sorte que ces dernières regroupent désormais 52 % des effectifs (+ 11 points). Les BTS Management commercial opérationnel et Négociation et digitalisation de la relation client inscrivent les plus fortes croissances (respectivement + 114 % et + 75 %), accueillant plus de 3 100 apprentis pour le premier et près de 1 400 pour le second.

La moitié des apprentis sont concentrés dans l'Hérault et la Haute-Garonne (25 % chacun), suivis par le Gard (10 %). Le poids des départements abritant les métropoles de Montpellier et Toulouse se renforce en 2021 au détriment de territoires plus ruraux comme le Gers, l'Aveyron et le Tarn. L'évolution de la répartition territoriales des effectifs en apprentissage est en fait liée au développement de l'apprentissage dans des formations de plus haut niveau dans des domaines autres que la production, lesquelles sont plus présentes dans les grandes agglomérations.

L'importance accrue des formations du Commerce s'est traduite par une baisse relative de la part des formations de la Production, majoritaires jusqu'en 2021 (35 % du total, soit une baisse de 9 points sur un an), l'augmentation des inscrits dans ces spécialités étant beaucoup plus modérée (+ 8 % entre 2020 et 2021, à 5 470).

Au niveau départemental, les formations du Commerce concentrent la plus grande partie des apprentis dans huit territoires (et plus de la moitié dans l'Hérault, la Haute-Garonne, l'Aude et l'Ariège). La Production ressort comme la principale famille dans cinq départements (notamment dans le Gers, la Lozère et le Tarn). Les formations d'autres familles sont globalement moins représentées, leur poids en termes d'effectifs étant beaucoup plus faible.

Effectifs en apprentissage par famille et niveau de diplôme à la rentrée 2021

Famille	Ensemble des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire					
	Niveau					Total
	3 (CAP-BEP)	4 (Bac)	5 (Bac+2)	6 (Bac+3)	7 (> Bac+3)	
Production	77 %	16 %	4 %	1 %	1 %	**5 470**
Contrôle, analyse, qualité	0 %	0 %	7 %	26 %	67 %	**674**
Logistique	48 %	17 %	20 %	3 %	12 %	**855**
Commerce	15 %	10 %	63 %	3 %	8 %	**8 104**
Achat	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	**0**
Maintenance	0 %	24 %	67 %	10 %	0 %	**485**
R&D	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	**85**
Total	**37 %**	**13 %**	**37 %**	**4 %**	**9 %**	**15 673**

Sources : Base centrale de pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale – Traitement Carif-Oref Occitanie

Par niveau de formation, la montée des qualifications observée pour l'ensemble des apprentis se retrouve également dans l'agroalimentaire. Ainsi, la part des effectifs en formation de niveau 5 ou 7 ressort en 2021 à respectivement 37 % (+ 4 points sur un an) et 9 % (+ 5 points), au détriment notamment des formations de niveau 3 (- 9 points). À titre de comparaison, sur l'ensemble des apprentis tous secteurs confondus, ces niveaux regroupent respectivement 22 % (+ 3 points entre 2020 et 2021), 20 % (+ 1 point) et 27 % (- 5 points) des effectifs dans la région.

Sur l'ensemble des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire, les familles de la Production et de la Logistique sont majoritairement présentes sur les niveaux 3 (respectivement 77 et 48 %). Les familles du Commerce et de la Maintenance sont plutôt situées sur le niveau 5 (respectivement 63 et 67 %), et les familles du Contrôle et de la R&D sur les niveaux les plus élevés (67 et 100 % de niveaux 7).

Concernant la part des femmes parmi les apprentis, celle-ci s'inscrit à 38 % dans les formations menant aux métiers de l'agroalimentaire (39 % pour l'ensemble des formations en Occitanie), en hausse de 5 points entre 2020 et 2021 en raison du poids plus important des formations du Commerce et de l'élévation tendancielle du niveau de diplôme. Majoritaires dans les familles du Contrôle, de la R&D et du Commerce (respectivement 54 %, 50 % et 55 %), elles sont également plus nombreuses que les hommes dans les formations de niveaux 6 et 7 (respectivement 50 et 55 %).

6. Formation continue : forte croissance du recours au CPF

Note méthodologique : cette section porte sur l'analyse des entrées en formation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Les formations sélectionnées relèvent du secteur de l'agroalimentaire au sens de Pôle emploi. Le champ retenu est restrictif par rapport au champ de formations arrêté pour la formation initiale.

En 2021, plus de 3 400 entrées en formation de demandeurs d'emploi ont été dénombrées dans le domaine de l'agroalimentaire en Occitanie. Elles ont été multipliées par deux par rapport à 2020 et par plus de trois en deux ans, portées essentiellement par le bond du recours au Compte personnel de formation (CPF). Ce dernier est désormais mobilisé pour financer les deux tiers des entrées en formation dans l'agroalimentaire (contre 42 % pour l'ensemble des formations).

Par département, l'augmentation des entrées en formation est généralisée, s'échelonnant entre + 33 % en Lozère et + 200 % dans le Gers. Le CPF est ainsi majoritaire dans la totalité des départements, à l'exception de la Lozère (33 %). La part des entrées en formation bénéficiant d'un financement de la Région est dominante en Lozère (67 %) et représente plus de 20 % du total dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Dans le cas de financements provenant de Pôle emploi, entre 22 et 23 % des entrées sont concernées dans le Gard, le Gers, le Lot et le Tarn.

Entrées en formation de demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire par financeur en 2021, évolution annuelle

Source : Pôle emploi – Traitement Carif-Oref Occitanie

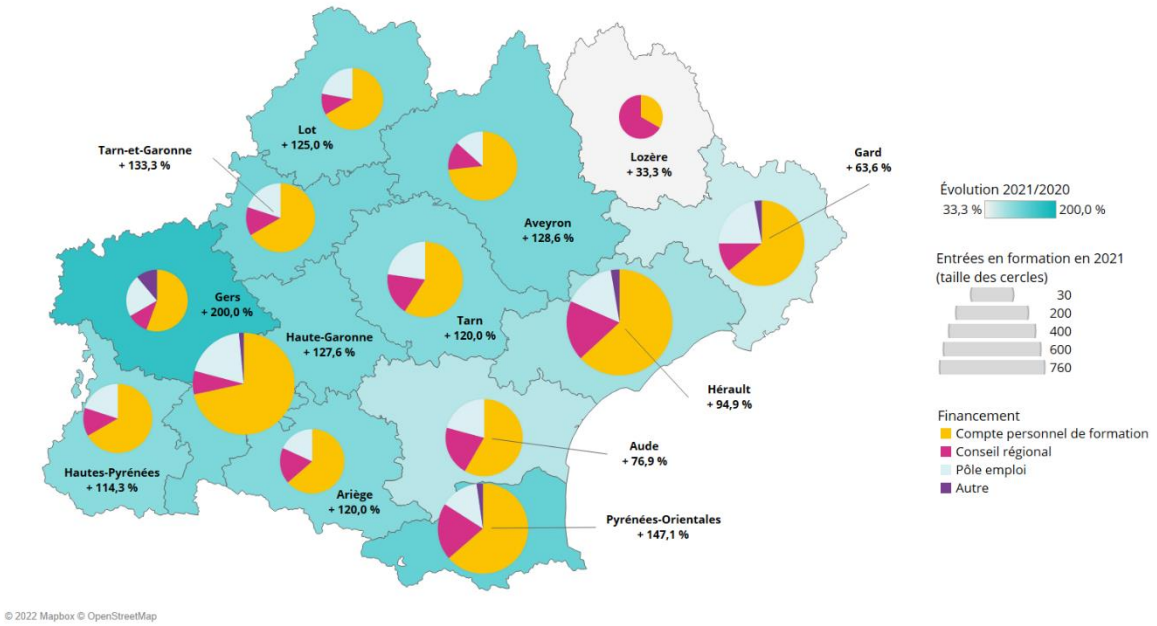

6.1 Trois quarts des demandeurs d'emploi formés via le CPF, hors financement de la Région

Hors financement de la Région, 2 920 entrées en formation de demandeurs d'emploi ont été enregistrées en 2021. Parmi elles, celles financées via le CPF ont été multipliées par trois en un an, représentant désormais 77 % du total, tandis que celles bénéficiant d'autres financement (essentiellement Pôle emploi) ont progressé de 34 %.

Depuis 2019, le niveau des formations suivies est plutôt orienté à la baisse avec une part des niveaux supérieur à Bac+2 en repli de 5 points sur la période (à 20 %), au bénéfice de formations de type CAP-BEP (+ 4 points, à 32 % en 2021). Concernant l'objectif de la formation, la part des certifications s'est accrue à 43 % en 2021 (+ 8 points sur un an, + 27 points par rapport à 2019). La proportion des entrées en formation ayant pour objectif le Perfectionnement, élargissement des compétences a aussi augmenté, dans une moindre mesure, s'établissant à 36 % en 2021 (+ 9 points en deux ans). Dans le même temps, le poids des Adaptations au poste de travail (AFPR, POE) et des entrées en formation Professionnalisantes ont reculé à respectivement 8 % (- 29 points en deux ans) et 6 % (- 9 points).

Caractéristiques des formations suivies par les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire, hors financement de la Région

Répartition des entrées en formation		2019	2020	2021
Niveau préparé	Niveau supérieur à Bac+2	25 %	24 %	20 %
	Niveau Bac+2	16 %	18 %	15 %
	Niveau Bac	26 %	23 %	26 %
	Niveau BEP, CAP	28 %	29 %	32 %
	Niveau CEP, BEPC	2 %	3 %	3 %
	Niveau inférieur au CEP, BEPC	3 %	2 %	3 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Financeur et type de formation	Pôle emploi - AIF	52 %	15 %	9 %
	Pôle emploi - AFC	2 %	2 %	3 %
	Pôle emploi - POE individuelle	8 %	6 %	1 %
	Pôle emploi - AFPR	29 %	13 %	6 %
	Pôle emploi - POE collective	6 %	2 %	1 %
	Compte personnel de formation (CPF Autonome)	0 %	59 %	77 %
	Autre	3 %	4 %	2 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Objectif de la formation	Certification	16 %	35 %	43 %
	Professionnalisation	15 %	7 %	6 %
	Préparation à la qualification	0 %	1 %	1 %
	Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	2 %	6 %	4 %
	Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	0 %	1 %	0 %
	Perfectionnement, élargissement des compétences	27 %	31 %	36 %
	Formation à la création d'entreprise	3 %	1 %	2 %
	Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	37 %	19 %	8 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Nombre de bénéficiaires		610	1 220	2 920

Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation, données brutes (sauf financement Région) – Traitement Carif-Oref Occitanie

Concernant les formations détaillées suivies, les Bonnes pratiques d'hygiène agroalimentaire sont les plus nombreuses (65 % en 2021, + 24 points sur un an),

principalement financées via le CPF (95 %). Les formations liées à la Commercialisation de vins et spiritueux restent en deuxième position comme en 2020 (11 % des formations), devant celles en Pâtisserie (8 %).

6.2 Hausse des demandeurs d'emploi formés sous financement de la Région

En 2021, un peu plus de 500 entrées en formation de demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire financées par la Région Occitanie ont été enregistrées (+ 24 % sur un an). L'Hérault comptabilise le plus grand nombre d'entrées (27 %), comme c'est le cas depuis plusieurs années, devant les Pyrénées-Orientales (18 %) et l'Aude (10 %). Le niveau CAP-BEP concentre le plus grand nombre d'entrées en formation (29 %), suivi par les formations de niveau Bac (25 %). La répartition par niveau est relativement proche de celle observée pour l'ensemble des entrées en formation hors financement de la Région.

Caractéristiques des formations suivies par les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire, sous financement de la Région

Répartition des entrées en formation		2019	2020	2021
Niveau préparé	Niveau supérieur à Bac+2	17 %	22 %	21 %
	Niveau Bac+2	19 %	17 %	17 %
	Niveau Bac	26 %	27 %	25 %
	Niveau BEP, CAP	31 %	27 %	29 %
	Niveau CEP, BEPC	2 %	5 %	4 %
	Niveau inférieur au CEP, BEPC	5 %	2 %	4 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Objectif de la formation	Certification	17 %	24 %	27 %
	Professionnalisation	7 %	7 %	13 %
	Préparation à la qualification	0 %	0 %	2 %
	Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	0 %	0 %	2 %
	Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	0 %	0 %	0 %
	Perfectionnement, élargissement des compétences	76 %	68 %	54 %
	Formation à la création d'entreprise	0 %	0 %	4 %
	Autre, non renseigné	0 %	0 %	0 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Nombre de bénéficiaires		410	410	510

Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation, données brutes (financement Région) – Traitement Carif-Oref Occitanie

Un peu plus d'un quart des entrées en formations ont pour objectif une certification, proportion en hausse de 10 points entre 2019 et 2021. Dans le même temps, la part des entrées pour Perfectionnement, élargissement des compétences recule de 22 points, à 54 %. Par spécialité, la méthode HACCP (Hazard analysis critical control point, ou Système d'analyse des dangers - points critiques) concentre 27 % des entrées (+ 12 points sur un an), devançant légèrement la Pâtisserie (24 %, - 3 points).

Méthodologie

La liste des activités représentant l'agroalimentaire dans ce document :

- l'industrie agroalimentaire : divisions 10 (Industries alimentaires) et 11 (Fabrication de boissons) de la Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2), à l'exception des sous-classes suivantes :
    - 10.13B : Charcuterie ;
    - 10.71C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ;
    - 10.71D : Pâtisserie ;
- une partie du commerce de gros alimentaire :
    - 46.21Z : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail ;
    - 43.31Z : Commerce de gros de fruits et légumes ;
    - 46.32A : Commerce de gros de viandes de boucherie ;
    - 46.32B : Commerce de gros de produits à base de viande ;
    - 46.33Z : Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles ;
    - 46.34Z : Commerce de gros de boissons ;
    - 46.38A : Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques.

Le périmètre retenu dans ce document diffère de celui utilisé par le ministère de l'Agriculture pour la production de son Panorama des industries agroalimentaires[13], dans lequel trois secteurs définissent l'agroalimentaire :

- **l'industrie agroalimentaire** (divisions 10 et 11 de la NAF rév. 2) hors artisanat commercial (sous-classes 10.13B : Charcuterie ; 10.71C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ; 10.71D : Pâtisserie ; 10.71B : Cuisson de produits de boulangerie) ;
- l'ensemble du **commerce de gros alimentaire** (groupes 46.2 et 46.3 de la NAF rév. 2), hors sous-classe 46.35Z (Commerce de gros de produits à base de tabac) ;
- **l'artisanat commercial** : Charcuterie, Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche, Pâtisserie, Cuisson de produits de boulangerie (soit les sous-classes 10.13B, 10.71C, 10.71D, 10.71B).

Le champ est donc plus large que celui utilisé dans cette publication. Les sources mobilisées par le ministère de l'Agriculture sont également différentes de celles utilisées dans ce document, ce qui se traduit par des différences de volumes mais également par des différences de concepts utilisés. Toutefois, les ordres de grandeurs sont globalement comparables sur des champs similaires.

[13] Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, octobre 2022, « Panorama des industries agroalimentaires – édition 2022 ».

L'agroalimentaire en Occitanie en 2019 selon le périmètre retenu par le ministère de l'Agriculture

Sources : Esane 2019, Flores 2019, SIRUS, Insee - Traitements SSP

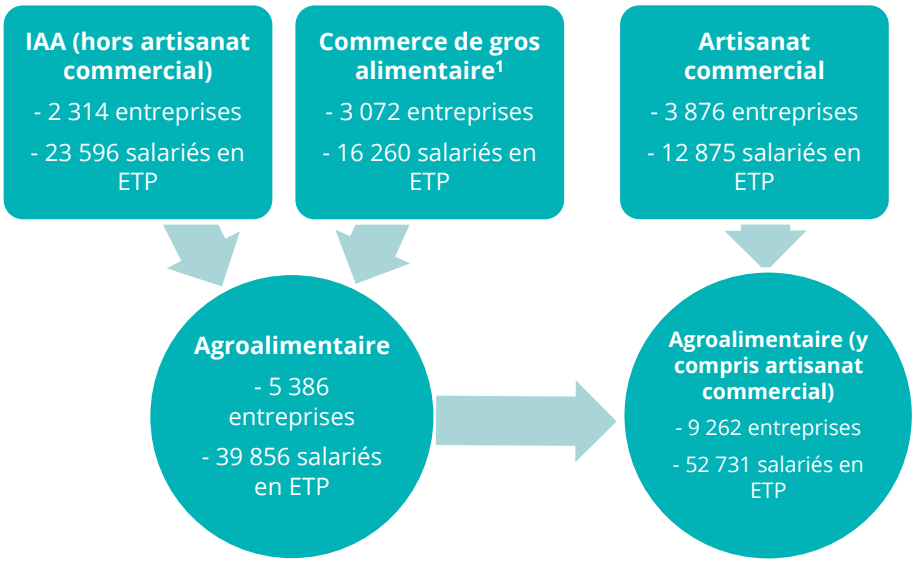

1 : Hors Commerce de gros de produits à base de tabac.

L'agroalimentaire en Occitanie en 2019 selon le périmètre retenu dans cette étude

Sources : Insee, Recensement de la population 2019, Répertoire des entreprises et des établissements 2019 – Traitement Carif-Oref Occitanie

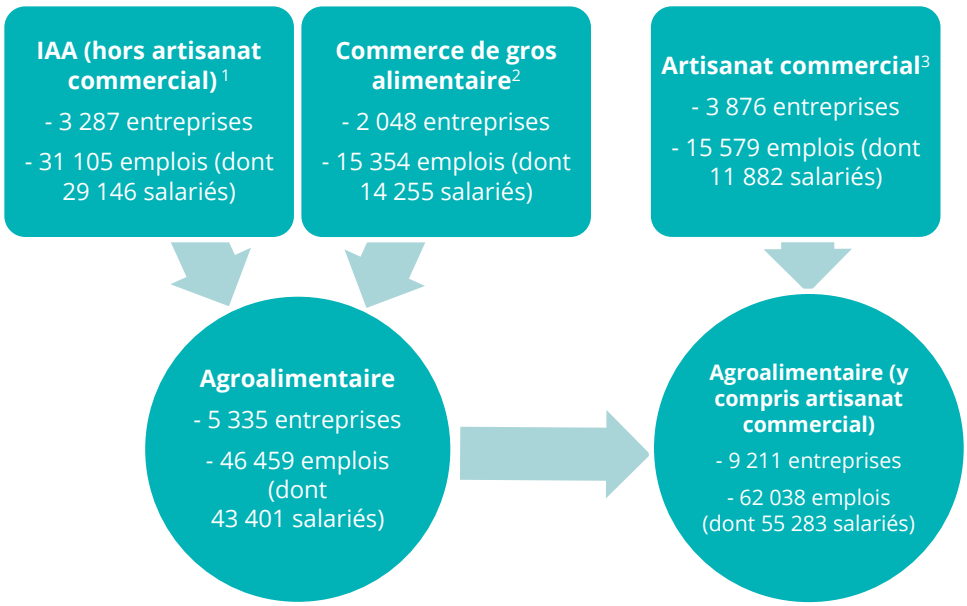

1 : Hors Charcuterie ; Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ; Pâtisserie ; mais y compris Cuisson de produits de boulangerie.
2 : Hors Commerce de gros de fleurs et plantes ; Commerce de gros d'animaux vivants ; Commerce de gros de cuirs et peaux ; Commerce de gros de produits à base de tabac ; Commerce de gros de sucres, chocolats, confiseries ; Commerce de gros de café, thé, cacao et épices ; Commerce de gros alimentaire spécialisé divers.
3 : Charcuterie ; Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ; Pâtisserie.

carif oref
OCCITANIE

Pour plus d'informations sur les industries alimentaires, rendez-vous sur le site Internet du Carif-Oref Occitanie

https://www.cariforefoccitanie.fr/territoires-secteurs-et-metiers/sinformer-sur-les-metiers-et-les-secteurs-dactivite/iaa/

Directeur de publication : Pierre MONVILLE
Rédaction : Clément SANTINON
Réalisation : Carif-Oref Occitanie
Date de publication : novembre 2022